

Entreprises, Institutionnels et Associations

Tarification au 1^{er} janvier 2023



Le présent document comprend les conditions tarifaires standards applicables aux opérations les plus courantes en l'absence de conditions particulières souscrites par le Client.

Elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment dans les conditions prévues pour la modification des conditions financières conformément aux conditions générales des différents contrats conclus avec la Banque.

Les présents tarifs sont exprimés HT.

Conformément aux règles applicables aux établissements bancaires, la majorité des commissions est exonérée de **TVA**, sauf celles signalées par le symbole **TVA**. Il convient, dans ce cas, lorsque la **TVA** est dûe, d'ajouter au montant HT des commissions, la **TVA** au taux en vigueur à la date de l'opération.

Addendum rectificatif du 1er juillet 2023 :

Leasing mobilier : offre plus commercialisée (cf. page 16)

OPC du groupe HSBC - commissions de gestion des Monétaires Euros (cf. page 19)

Taux du livret A, au 1er février 2023 : 3% (cf. page 20)

Votre chargé(e) d'affaires se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sommaire

Gestion de compte

La tenue de compte
L'utilisation du bilan
Services Bancaires de Base
Les recherches
Le service international d'ouverture de compte à distance

Les services de communication bancaire

Les solutions Internet
Les solutions par échange de fichiers
Les solutions SWIFT
La solution Treasury APIs
L'échange de données Cash Management

Moyens de paiement France & Europe

Les encaissements
Les paiements
Les impayés, incidents et divers

Moyens de paiement internationaux

Les encaissements
Les paiements
Le change

Monétique

L'offre cartes porteurs
Les retraits d'espèces en zone euro
Les retraits d'espèces et paiements hors zone euro
L'offre commerçants

p. 4 Commerce international

A l'import
A l'export
Les garanties internationales

p. 12

L'offre de crédit

p. 6 Les principales conditions d'arrêtés de compte
Les crédits court terme : l'escompte, les cessions de créances loi « Dailly »
Les crédits long terme : les prêts, le leasing mobilier
Les garanties domestiques

p. 15

Les solutions de cash management

p. 8 La centralisation de trésorerie domestique
La centralisation de trésorerie internationale
La prévision de trésorerie

p. 18

Les solutions de placement

p. 10 Les ordres de bourse
Les droits de garde
Les OPC du groupe HSBC
La Gestion déléguée
Les dépôts
L'épargne réglementée

p. 19

Les principales dates de valeur

p. 11 Les opérations France et SEPA
Les opérations internationales
Les opérations de change

p. 21

Les offres packagées

p. 23

Gestion de compte

Commissions HT			Description
La tenue de compte			
Commission d’actualisation administrative, juridique et comptable <i>TVA</i>	Pour les entreprises	Mini. 225 €, maxi. 1300 €	Perception annuelle à terme échu. Tarif en fonction de la complexité du dossier et du chiffre d’affaires pour les entreprises ou du budget pour les associations et institutionnels.
	Pour les associations et institutionnels	Mini. 175 €, maxi. 600 €	
Frais de tenue de compte	Par écriture	0,40 €	Ou sa contre-valeur en devise pour un compte en devise.
	Minimum mensuel	37 €	
	Maximum mensuel	75 €	
Commission de mouvement	Minimum	0,12 %	En fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise, de sa qualité financière et de la part des flux confiés. Commission calculée sur les mouvements commerciaux enregistrés au débit du compte sur la période d'arrêté.
	Maximum	0,30 %	
	Minimum mensuel	15 €	
Relevés de compte	Journaliers	32 €	Commissions perçues mensuellement.
	Quinzaines	7 €	
	Mensuels	Gratuit	
L'utilisation du bilan			
Commission d’utilisation de bilan applicable à vos comptes courants / comptes de dépôt	La Commission est calculée sur le solde créditeur de chaque compte, au jour le jour, en tenant compte du nombre de jours exact sur la base d’une année de 360 jours pour les comptes en Euro et 365 jours pour les comptes dans une devise autre que l’Euro. Elle est prélevée mensuellement à terme échu et son montant est égal à la somme des commissions calculées chaque jour de la période considérée.		
	Devise euro	Nous consulter	La Commission est calculée sur le solde créditeur de chaque compte à un taux annuel équivalent à la valeur absolue de la somme algébrique du Taux d’intérêt de la facilité de dépôt de la Banque Centrale Européenne ⁽¹⁾ et d’un spread maximum de -0,50%, dès lors que la somme de ce Taux d’intérêt de la facilité de dépôt de la Banque Centrale Européenne et du spread est négative. <i>A titre d’exemple, sur la base du Taux d’intérêt de la facilité de dépôt de la Banque Centrale Européenne⁽¹⁾ publié le 01/04/21, le taux annuel servant au calcul de la Commission s’élève au maximum à 1% (calculée comme suit : Taux d’intérêt de la facilité de dépôt de la Banque Centrale Européenne de -0,50 % + spread de -0,50%).</i>
	Autres devises		La Commission est calculée sur le solde créditeur de chaque compte à un taux annuel équivalent à la valeur absolue de la somme algébrique du Taux de Référence applicable à la devise et d’un spread maximum de -0,50%, dès lors que la somme de ce Taux de Référence et du Spread est négative.
Services Bancaires de Base			
Services Bancaires de Base (Droit au Compte)		Gratuit	Services bancaires fournis pour les comptes ouverts sur injonction de la Banque de France dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312-1 du Code monétaire et financier.
Les recherches			
Frais de recherche d’un document <i>TVA</i>	Par document	30 €	Un devis pourra être fourni selon la complexité du dossier et du volume de recherches.
Frais de recherche sur chèque <i>TVA</i>	Par chèque		
Information des commissaires aux comptes <i>TVA</i>	Par demande	150 €	
Lettre d’honorabilité <i>TVA</i>		50 €	

(1) Taux consultable sur le site de la Banque Centrale Européenne (https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/key_ecb_interest_rates/html/index.en.html)

Commissions HT			Description
Les autres opérations			
Commission d'intervention	Par opération, dans la limite de 5 par jour	8,50 €	Incident de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (écritures générant un solde débiteur non autorisé).
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	Dans la limite de 10% du montant dû au Trésor Public	Maxi. 100 €	
Autres voies d'exécution		110 €	
Lettre au débiteur		15 €	
Frais d'envoi de chéquier		2,60 €	Hors frais postaux.
Frais pour compte inactif	Par an et par compte	Maxi. 30 €	Après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier.
Ouverture de compte devises		Gratuit	
Frais de location de coffre-fort <i>TVA</i>	Cotisation annuelle	Nous consulter	Offre plus commercialisée
Le service international d'ouverture de compte à distance			
<i>Pour les personnes morales appartenant à un Groupe client d'une entité du Groupe HSBC hors de France, bénéficiant du service international d'ouverture de compte à distance en France et d'une gestion globale de la relation.</i>			
Frais d'ouverture de compte à distance	Ouverture du 1 ^{er} compte	1 500 €	
	Par compte additionnel	500 €	
Forfait global de fonctionnement <i>TVA</i>	Par mois	400 €	Offre limitée aux entités dont le CA - ou les flux annuels confiés - est ≤ 2,5 M€. Forfait incluant la commission de mouvement, les frais de tenue de compte, la commission d'actualisation administrative, juridique et comptable, les frais sur prélèvement SEPA électronique émis, les frais de virement électronique reçu (virement de trésorerie et/ou virement international avec ou sans change), les frais de virement électronique émis (virement SEPA et/ou virement SEPA instantané et/ou virement de trésorerie et/ou virement international avec ou sans change) et l'abonnement mensuel du service de communication bancaire <i>HSBCnet</i> .
Pour les personnes morales appartenant à un Groupe client de HSBC en France, bénéficiant du service international d'ouverture de compte à distance hors de France au sein d'une entité du Groupe HSBC et d'une gestion globale de la relation : Nous consulter.			
Syndicats de copropriétés			
Forfait de tenue de compte	Par mois	12 €	

Les services de communication bancaire

Commissions HT				Description
Les solutions Internet				
Elys PC TVA Un accès direct sécurisé pour consulter et gérer en ligne vos comptes détenus chez HSBC en France	Package de base	Abonnement mensuel	26 €	Services inclus : consultation des relevés de comptes, relevés cartes Business, virements SEPA et de trésorerie en euros, titres et placements, gestion des bénéficiaires de virements SEPA, application mobile, confirmation de fichier télétransmis. Pour les entreprises dont le CA est ≤ à 750 K€ : 13 €.
	Package international	Abonnement mensuel	37 €	Services inclus : prestations du package de base + virements internationaux, gestion des bénéficiaires internationaux. Pour les entreprises dont le CA est ≤ à 750 K€ : 18,5 €.
	Package intégral	Abonnement mensuel	53 €	Services inclus : prestations du package international + saisie de LCR, portefeuille commercial, transfert de fichiers ⁽¹⁾⁽³⁾ , Info Mail, relevé cartes affaires. Pour les entreprises dont le CA est ≤ à 750 K€ : 26,5 €.
		Commission par mail (Info Mail)	0,90 €	
HSBCnet TVA Un accès direct sécurisé pour gérer vos comptes partout dans le monde ⁽²⁾⁽⁴⁾	Package simplifié	Abonnement mensuel	35 €	Services inclus : information en temps réel sur les comptes ouverts dans le Groupe HSBC, virements internationaux, virements SEPA et SEPA instantané, transfert de fichiers SEPA ⁽¹⁾ , titres et placements, HSBCnet Mobile. Comprenant 5 comptes HSBC dont 3 comptes en France et 5 utilisateurs.
	Package international	Frais de mise en place	300 €	Services inclus : package simplifié , avis de prélèvement, transfert de fichiers internationaux ⁽¹⁾ . Comprenant 10 comptes HSBC et 10 utilisateurs.
		Abonnement mensuel	75 €	
	Package intégral	Frais de mise en place	300 €	Services inclus : package international et package Trade et Garanties (cf. page 14). Comptes et utilisateurs illimités.
		Abonnement mensuel	100 €	
	Relevé de compte banque tierce (format MT, XML...)	Frais de mise en place	284 €	Mise en place des comptes de banques tierces (sans limite de comptes) pour routage en émission ou en réception.
		Abonnement mensuel	42 €	Par compte et par relevé

(1) Coût à la ligne : 0,07 € (Commission par enregistrement, ou par séquence ou opération (sens client vers banque)) TVA

(2) Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les associations et sociétés n'ayant pas la forme commerciale, établies fiscalement en France, sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus ou de résultats, les comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents. En cas de non-respect de cette obligation, les personnes morales concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions fiscales (amendes, majorations, intérêts de retard). Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils indépendants.

(3) Confirmation des fichiers télétransmis via le service internet Elys PC inclus.

(4) Des frais supplémentaires peuvent être facturés dès lors que le client demande à la banque d'effectuer des changements sur les solutions de communication bancaire qu'il utilise.

Commissions HT				Description
Les solutions par échange de fichiers				
HSBC CONNECT sous protocole EBICS <i>TVA</i>	Package simplifié EBICS T ⁽³⁾	Abonnement mensuel ⁽²⁾ (Sens client vers banque et banque vers client)	54 €	Package incluant 5 services ⁽¹⁾ à choisir parmi : relevé de compte, remise de virements SEPA, remise de prélèvements SEPA, remise de LCR, remise de virements internationaux, relevé d'impayé de prélèvement SEPA, relevé de domiciliation LCR/BOR, impayé LCR, relevé de virements SEPA reçus, relevé de compte en devise, relevé de compte international
Solution multibancaire d'échanges de fichiers pour la gestion de vos flux avec HSBC	Package intégral EBICS T ⁽⁴⁾		83 €	Packages incluant tous les services ⁽¹⁾ disponibles.
	Package EBICS TS ⁽⁴⁾⁽⁵⁾		87 €	
HSBC CONNECT Host-To-Host <i>TVA</i>	Package intégral Connect H2H	Frais de mise en place	1 500 €	
		Abonnement mensuel	200 €	
Les solutions SWIFT				
HSBC SWIFT/Net for Corporates <i>TVA</i>	FIN ou FileAct	Frais de mise en place	600 €	Frais additionnel par pays 450 €
		Abonnement mensuel	200 €	FIN : messagerie FIN (dont paiement (MT101) File Act : transfert de fichiers FileAct, paiements (XML,CFONB,...), prélèvements, restitutions, relevés d'opérations
Service de messagerie sécurisée internationale basée sur l'utilisation du réseau SWIFT	FIN et FileAct	Frais de mise en place	1000 €	Frais additionnel par pays 450 €
		Abonnement mensuel	300 €	Offre incluant : messagerie FIN, transfert de fichiers FileAct
	Fin Concentrator - émission des messages MT101 de comptes HSBC vers un BIC HSBC centralisateur	Frais de mise en place	1000 €	Mise en place des comptes HSBC (sans limite de comptes) Pour des comptes de banques tierces, nous consulter.
		Abonnement mensuel	190 €	Abonnement forfaitaire
La solution Treasury APIs				
Treasury APIs <i>TVA</i> Service d'échange automatique de fichiers en temps réel	Package intégral	Frais de mise en place	Nous consulter	Offre intégrant la totalité des Treasury APIs incluant l'émission de paiements et la consultation de relevés bancaires.
		Abonnement mensuel		
L'échange de données Cash Management				
Connectivité avec HSBC en France : Swiftnet / Connect Host to Host / HSBCnet via RFD (Report File Delivery)	Relevés de comptes fin de jour (GIR) comptes HSBC ou banque tierce <i>TVA</i>	Abonnement mensuel	23 €	Par compte, par mois et par relevé
	Relevés de comptes intradays (GIR) HSBC ou banque tierce <i>TVA</i>		42 €	Par compte, par mois et par relevé
		Frais de mise en place <i>TVA</i>	Par compte	284 €
Sans Connectivité avec HSBC en France	Envoi de MT940/MT942 par HSBC en France vers un BIC tiers <i>TVA</i>	Abonnement mensuel	52 €	Par compte, par mois et par relevé
	Réception de MT101 par HSBC en France depuis un BIC tiers <i>TVA</i>		26 €	Par compte, par mois et par relevé
		Frais de mise en place <i>TVA</i>	Par compte	150 €

(1) Coût à la ligne : 0,07 € (Commission par enregistrement ou par séquence ou opération (sens client vers banque et/ou banque vers client)) **TVA**.

(2) Confirmation des fichiers télétransmis : soit pour EBICS T via le service internet Elys PC (service inclus), soit pour EBICS TS via un certificat de signature accepté par HSBC en France (service non inclus).

(3) Sens client vers banque disponible à 32€ par mois : Package incluant 2 services (1) à choisir parmi : remise de virements SEPA, remise de prélèvements SEPA, remise de LCR, remise de virements internationaux.

Sens banque vers client disponible à 42€ par mois : Package incluant 2 services (1) à choisir parmi : relevé de compte, relevé d'impayé de prélèvement SEPA, relevé de domiciliation LCR/BOR, impayé LCR, relevé de virements SEPA reçus, relevé de compte en devise, relevé de compte international.

(4) Sens client vers banque seulement disponible à 44€ par mois; et sens banque vers client seulement disponible à 54 € par mois.

(5) Sens client vers banque uniquement disponible à 46€ par mois.

Moyens de paiement France & SEPA

Ces tarifs couvrent les paiements effectués en € dans l'EEE (Etats membres de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège) ou dans l'espace SEPA (EEE plus le Royaume-Uni, la République de Saint-Marin, la Suisse, Monaco, la République d'Andorre et la cité du Vatican). Pour les paiements vers d'autres pays et/ou en autres devises, veuillez consulter la page "Moyens de paiement internationaux".

Commissions HT			Description
Les encaissements			
Les virements SEPA		Par virement	Gratuit
Les virements SEPA Instantanés			Nous consulter
Les prélèvements SEPA	Support électronique	Avis de prélèvement SEPA	0,41 €
		Avis de prélèvement SEPA interentreprises	0,60 €
		Par remise	3,50 €
	Demande d'ICS à la Banque de France		45 € ICS (Identifiant Créancier SEPA).
Solution de représentation automatique des prélèvements SEPA impayés		Abonnement mensuel	150 €
		Avis de prélèvement SEPA représenté	0,50 €
HSBC Solution SEPA : gestion de mandats et de prélèvements SEPA TVA	Formule standard	Frais de mise en place	98 €
		Abonnement mensuel	23 € Jusqu'à 100 mandats stockés en base et l'émission de 100 prélèvements par mois.
	Formule premium		Nous consulter Modulable en fonction de vos besoins.
Les virements de trésorerie	Par virement		Gratuit
Les effets à l'encaissement	Support électronique	Par effet	0,53 €
		Par remise	4,20 €
	Support papier	Par effet	8 €
		Par remise	15 €
Les chèques ⁽¹⁾	Remise de chèques au guichet		Gratuit
	Solution « Offre Grands Remettants » (Remise directe de chèques physiques)	Frais de mise en place	150 €
		Abonnement mensuel	100 €
	Solution « Offre Grands Remettants » digitalisée (Elys Image chèque)	Frais de mise en place	250 €
		Abonnement mensuel	150 €
Les espèces	Versement d'espèces		Gratuit
	Solution « Offre Grands Remettants » avec "Crédit sur fichiers - Coffre Intelligent"	Abonnement mensuel	20 € par coffre

(1) Chèques émis en France, en euro. Pour les chèques émis hors de France et/ou en autres devises, consulter la page "Moyens de Paiement Internationaux"

Commissions HT				Description
Les paiements				
Les virements SEPA	Support électronique	Par virement	0,22 €	Virement en euros effectué sous le format XML SEPA. Virements SEPA Instantanés disponibles sur HSBC <i>net</i> et SWIFTnet.
		Par remise	3,50 €	
Les virements SEPA Instantanés		Par virement	0,50 €	
Les prélèvements SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvements SEPA Interentreprises	Paiement d’avis de prélèvement		Gratuit	
Les virements	Support papier	Par virement	20 €	
		Par virement répétitif en faveur d’un tiers	1,50 €	
		Virement sur liste - Par virement	5 €	
		Virement sur liste - Par remise	15,50 €	
Les virements urgents	Support électronique	Par virement	5,50 €	Virement unitaire en euros (format non SEPA) émis dans l'EEE.
Les virements de trésorerie	Support électronique	Par virement de trésorerie	7 €	
	Support papier		50 €	
Les effets domiciliés	Échéance avisée		Gratuit	
	Échéance non avisée		25 €	
Les chèques	Lettre chèque		Nous consulter	
	Emission d’un chèque de banque en euros		11 €	
Les impayés, incidents et divers				
Impayés	Frais pour impayé sur prélèvement remis SEPA / SEPA interentreprises		15 €	Gratuité pour un chèque remis impayé au motif « provision insuffisante »
	Frais pour impayé sur remise d’effet (LCR/BOR)		20 €	
	Frais pour impayé sur remise de chèque		16 €	
Incidents de fonctionnement et rejets	Frais de rejet de virement/prélèvement pour motif « défaut ou insuffisance de provision »		Maxi. 20 €	Y compris les frais d’intervention.
	Frais de rejet de virement/prélèvement pour motif « coordonnées erronées » ou « compte clos »		17 €	
	Frais de rejet d’effet domicilié sur nos caisses pour motif « défaut ou insuffisance de provision »		27 €	
Divers	Frais pour annulation de prélèvement SEPA	Par opération	0,50 €	
		Par remise	12 €	
	Opposition et levée d'opposition sur avis de prélèvement, SEPA (TIP SEPA inclus) et avis de prélèvement SEPA Interentreprises		13 €	La banque du bénéficiaire peut appliquer des frais venant en déduction du montant de l’opération d’origine.
	Demande de retour de fonds sur virement SEPA et virement SEPA instantané émis	Par virement	20 €	
	Frais divers sur effet : réclamation, prorogation, changement de domiciliation, annulation		20 €	
	Opposition sur chèque		13 €	
	Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	Pour chèque ≤ 50 €	30 €	
Pour chèque > 50 €		50 €		

Moyens de paiement internationaux

Commissions HT				Description
Les encaissements				
Les virements ⁽¹⁾	Virement international reçu		15 €	
Les chèques payables à l'étranger ⁽¹⁾	En % du montant		0,10 %	Remise en Crédit Après Encaissement (CAE)
			Mini. 18 €, maxi. 105 €	
	Frais de port		25 €	
	Frais de correspondant		Variable selon pays	
Les paiements				
Les virements internationaux commerciaux	Commission de transfert	Par virement électronique	12 €	Les virements internationaux sont des virements vers : • un pays de l’Espace Economique Européen (EEE) (les Etats membres de l’Union Européenne, l’Islande, le Liechtenstein et la Norvège) et en toute devise hors l'Euro. Le mode « SHARE » (frais partagés) s’applique obligatoirement. • un pays qui n’est pas de l’EEE et en toute devise. Le mode « SHARE » (frais partagés) s’applique par défaut.
		Par virement papier	50 €	
Les virements internationaux de trésorerie	Commission de transfert	Par virement électronique	15 €	Sur liste fermée de bénéficiaires. Virement à destination d’un compte de l'entreprise ou entre comptes d'entreprises appartenant au même groupe.
		Par virement papier	50 €	
Les règlements d'effets ou de chèques, émis en faveur de l'étranger	Par effet / Par chèque	En % du montant	0,15 %	Commission de change en sus.
		Minimum	35 €	
Le change				
Commission de change		Par opération	18 €	La commission de change s'applique à toute opération nécessitant l'achat ou la vente de devises. Commission exonérée pour les opérations traitées par la Salle des Marchés HSBC en France. Pour en savoir plus, nous consulter.
Les opérations diverses				
Frais de correspondant (virement)			20 €	Frais facturés par les banques correspondantes de HSBC et appliqués au donneur d'ordre en mode OUR.
Absence ou erreur sur l'IBAN ou le BIC sur les virements émis			17 €	Frais de correspondants en sus, variables selon pays.
Avis de sort sur chèque			31 €	
Frais de SWIFT			5 €	Uniquement sur les chèques.

(1) Si change, commission de change en sus.

Monétique

Commissions HT				Description
L'offre cartes porteurs		Carte Business	Carte Entreprise	
Carte Visa Business	Débit immédiat ou différé	53 €		Cotisation annuelle
Carte Visa Gold Business	Débit immédiat ou différé	140 €		
Carte Entreprise (European Corporate Card)	Carte de paiement à débit compte entreprise ou compte collaborateur et Carte Achat		40 €	Cotisation annuelle. Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel est débitée la cotisation. Carte disponible dans les devises suivantes : euro, livre sterling, franc suisse, zloty polonais, couronne tchèque, couronne suédoise, couronne danoise ou couronne norvégienne.
	Cartes logées, virtuelles ou carburant		Gratuit	
Les opérations diverses				
Opposition sur carte	Pour perte, vol, utilisation frauduleuse, contrefaçon ou détournement	Gratuit	Gratuit	
	Pour utilisation abusive	36 €		
Remplacement de carte suite à une mise en opposition		Gratuit		
Réfection de carte		12,5 €		Gratuit si réfection consécutive à la désactivation de la fonctionnalité sans contact.
Réédition de code confidentiel		9 €		
Frais d'envoi de carte		2,30 €		
Les retraits d'espèces en zone euro				
Aux DAB du Groupe HSBC ou d'autres banques		Gratuit	3% (1,75€ minimum)	Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel sont débités les frais.
Aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard		5 €		
Les retraits d'espèces et paiements (dans une devise différente de celle de la carte)				
Aux DAB du Groupe HSBC	En % du montant brut de la transaction	Gratuit ⁽¹⁾	3% (1,75€ minimum par retrait) + 2,75% du montant brut de la transaction (frais de change)	Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel sont débités les frais.
Aux DAB d'autres banques		2,90% + 3,05€ par retrait		
Aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard		2,90% + 5€ par retrait		
Paiement à l'étranger		2,90 %	2,75 %	
L'offre commerçants			Commissions HT	
Depuis le 30 mars 2021, HSBC Continental Europe ne commercialise plus de contrats d'acquisition en paiement par cartes de paiement y compris la solution Elys Net.				

(1) Dans certains pays, vos retraits peuvent être soumis à des frais additionnels facturés par la banque étrangère (y compris s'il s'agit d'une banque HSBC) ou par l'administrateur local du DAB.

Commerce international

L'offre des produits et services de Commerce International mentionnés dans la présente plaquette de tarification ainsi que les solutions de financement adaptées à votre besoin en Fonds de roulement sont soumises à un accord préalable de HSBC Continental Europe. Merci de vous rapprocher de votre chargé d'affaires.

Commissions HT				Description
A l'import				
Les remises documentaires	Commission d'encaissement	En % du montant de la remise	0,20%	Commission liée à l'exécution des instructions reçues par son mandant.
			Mini. 80 €	
Les crédits documentaires	Commission d'ouverture	En % du montant du crédit documentaire (tolérance de crédit incluse)	A partir de 0,25% (nous contacter)	Le % est calculé par trimestre indivisible en fonction de la structure financière de l'entreprise cliente. Cette commission est calculée sur la durée de validité du crédit documentaire, tolérance incluse (A titre d'exemple, si la tolérance est de 10%, le calcul de la commission se fait sur le montant du crédit documentaire augmenté de 10%). Elle rémunère l'engagement de payer pris par la banque émettrice pour le compte du donneur d'ordre, son client.
			Mini. 130 €	
	Commission de prorogation/ augmentation	En % du montant de l'augmentation ou de l'opération sur la nouvelle durée (si prorogation)	A partir de 0,25% (nous contacter)	Le % est calculé par trimestre indivisible en fonction de la structure financière de l'entreprise cliente. <u>Modification pour une augmentation</u> : la commission est calculée sur le montant de l'augmentation. <u>Modification pour une demande de prorogation</u> : la commission est calculée sur le montant total du crédit documentaire pour la nouvelle durée d'engagement (hors trimestres déjà perçus à l'ouverture).
			Mini. 130 €	
	Frais d'amendement standard		115 €	Frais fixe lié à une modification d'un élément du crédit documentaire, autre que l'augmentation du montant du crédit documentaire ou le changement de sa durée (prorogation).
	Commission de levée de documents	Par jeu de documents	0,125 %	Le % est calculé sur le montant des documents reçus de la banque notificatrice ou confirmatrice (autant de commissions que de présentation de jeux de documents). Cette commission rémunère l'examen des documents de la banque émettrice (coût de traitement du document).
			Mini. 130 €	
	Commission d'engagement	En % du montant du crédit documentaire (tolérance de crédit incluse)	A partir de 0,083% (nous contacter)	Le % est calculé par mois indivisible en fonction de la durée de l'acceptation d'une traite ou de l'engagement de paiement différé et en fonction de la structure financière de l'entreprise cliente. Cette commission rémunère l'engagement de paiement pris par la banque émettrice au titre de son acceptation ou du paiement différé jusqu'à l'échéance du paiement.
			Mini. 90 €	
Autres frais à l'Import ⁽¹⁾	Bon de cession - Libération de la marchandise / Garantie pour absence de connaissance	En % du montant de l'opération	0,10 %	<u>Bon de cession, libération de marchandise</u> : demande de relâche de marchandise en cas de transport aérien (LTA). <u>Garantie pour absence de connaissance</u> : demande de garantie en cas de perte de connaissance.
			Mini. 100 €	
	Interventions diverses		38 €	Concerne toute intervention nécessitant un traitement/une action complémentaire de HSBC (relance, report d'échéance de paiement, modification de montant, demande d'aval...).
	Frais de port	Par pli	Mini. 25 €, maxi. 80 €	Variable selon les pays.
	Frais de transmission SWIFT	Par envoi	Mini. 5 € , maxi. 43 €	Variable selon intervention manuelle.
	Frais de relance	Par relance	10 €	Relance par email liée aux opérations en attente de paiement.
	Frais pour traitement de documents irréguliers		100 €	Déduction réalisée sur le montant total crédité au bénéficiaire.

1) Des frais de virement et/ou de change sont appliqués - Veuillez vous référer au chapitre "Moyens de paiement internationaux".

Commissions HT				Description
A l'export				
Les remises documentaires	Commission d'encaissement	En % du montant de l'opération	0,20%	Commission liée à l'exécution des instructions émises par le client exportateur, comprenant le traitement (vérification) et l'envoi du bordereau d'instruction accompagné des documents et traites éventuels à la banque présentatrice (banque de l'importateur).
			Mini. 85 €	
Les crédits documentaires	Commission de notification	En % du montant du crédit documentaire	0,10 %	Le % est calculé sur le montant du crédit documentaire reçu de la banque émettrice, tolérance incluse (A titre d'exemple, si la tolérance est de 10%, le calcul de la commission se fait sur le montant du crédit documentaire augmenté de 10%). Cette commission rémunère la transmission du crédit documentaire au bénéficiaire.
			Mini. 115 €	
	Commission de confirmation		Nous consulter	Cette commission rémunère le risque de la banque confirmatrice pris sur la banque émettrice. Le taux peut varier en fonction du risque pays, du montant et de la durée de l'engagement.
	Commission d'acceptation / d'engagement		Mini. 130 €	Cette commission rémunère l'engagement de la banque d'honorer le paiement à l'échéance et le risque pris sur la banque émettrice. Le taux peut varier en fonction du risque pays.
	Commission de paiement documentaire		105 €	Commission de paiement sur crédit documentaire notifié à échéance.
	Frais d'amendement sur crédit documentaire notifié		115 €	Montant forfaitaire par demandée.
	Commission de levée des documents	En % du montant des documents reçus du bénéficiaire du crédit documentaire	0,15 %	Perçue par jeu de documents présentés, cette commission rémunère l'examen des documents.
			Mini. 135 €	
Autres frais à l'Export	Commission de transfert de crédit documentaire	En % du montant transféré	0,15 %	Commission prise en tant que banque transférante du crédit documentaire.
			Mini. 235 €	
	Commission de mise à disposition	En % du montant de la somme mise à disposition	0,10 %	Cette commission est à la charge du bénéficiaire du crédit documentaire lorsque ce dernier demande la mise à disposition d'une partie du crédit en faveur d'une tierce partie désignée par lui-même.
		Par relance	Mini. 95 €	
	Présentation de documents irréguliers		100 €	Commission prise lorsque les documents déclarés irréguliers lors de l'examen sont représentés par le client.
	Interventions diverses sur les remises documentaires export		38 €	Concerne toute intervention nécessitant un traitement/une action complémentaire de HSBC (report d'échéance de paiement, modification de montant, demande d'aval...).
	Frais de transmission SWIFT	Par envoi	Mini. 5€ , maxi. 43 €	Variable selon intervention manuelle.
	Frais de relance	Par relance	10 €	Relance par mail liée aux opérations en attente de paiement.
Frais de port	Par pli	Mini. 25 €	Variable selon destination	

Commissions HT				Description
Les garanties internationales				
Commission de risque		En % du montant garanti	Nous consulter	Le % est calculé prorata temporis sur la durée de l'opération (entre la date d'émission et la date de validité) en fonction du montant garanti et de la structure financière de l'entreprise cliente. La commission est perçue par trimestre .
			Min. 65 € par trimestre	
Rédaction de l'acte	Frais d'acte standard (texte conforme aux standards HSBC)	Par garantie	150 €	Frais administratifs pour la mise en place de la garantie.
	Frais d'acte complexe (dont les demandes sans suite) nécessitant une étude juridique du texte		Mini 200 €	Frais administratifs pour la mise en place de la garantie. Variable en fonction de la complexité du dossier.
Frais d'avenant		Par avenant	110 €	Amendement de la garantie (ex : modification des termes de la garantie, prorogation, ...)
Frais de mise en place en urgence			200 €	Frais de mise en place d'une garantie dans des délais extrêmement courts (en 24h à la réception de tous les éléments nécessaires à l'émission), en sus des frais de rédaction de l'acte.
Frais liés à une mise en jeu de garantie			150 €	Commission prise en cas de réception d'une demande de mise en jeu.
Frais de mainlevée de garantie			80 €	S'applique uniquement à la mainlevée anticipée (hors garantie échue automatiquement).
Autres frais	Frais de transmission SWIFT	Par envoi	5 €	Montant unitaire par message SWIFT transmis
	Frais de port	Par pli	Mini. 25 €	Variable selon destination
	Demande d'encours, dossier sans suite, demandes diverses		Nous consulter	
Frais de transmission sans responsabilité			100 €	Frais pris en tant que banque notificatrice
Les « plus » à l'international				
Solution Internet HSBC <i>net</i> Trade et Garanties <i>TVA</i>			Nous consulter	Services inclus : transmission électronique des demandes d'émission et d'amendement des crédits documentaires à l'Import, notification électronique des ouvertures de crédits documentaires à l'Export, gestion des garanties domestiques et internationales en toute simplicité et toute sécurité, téléchargement de rapports personnalisés Trade et Garanties .
E-solutions : Instant@dvice et DC@dvising			Gratuit	Envoi automatique par e-mail de vos avis d'opération documentaire à l'Import et à l'Export.

L'offre de crédit

Commissions HT					Description
Les principales conditions d'arrêtés de compte					
Intérêts débiteurs			Les intérêts conventionnels sont calculés en tenant compte du nombre de jours exact sur la base d'une année de 360 jours.		
			La marge est fonction de la nature et de la durée du crédit, ainsi que de la structure financière de l'entreprise cliente.		
			Nous consulter	Devise Euro	Les intérêts sont calculés en fonction du Taux de Base Bancaire ⁽¹⁾ augmenté d'une marge maximum de 7,50 % susceptible de révision en fonction de l'évolution du taux de l'usure.
Autres devises	Les intérêts sont calculés en fonction du taux journalier de la banque centrale du pays ⁽²⁾ de la devise augmenté d'une marge maximum de 7,50% susceptible de révision en fonction de l'évolution du taux de l'usure.				
Commissions diverses sur arrêtés de compte	Commission de plus fort découvert ⁽³⁾	Mensuel	Maxi. 0,07%	Calculée sur le plus fort découvert de chaque mois et plafonnée à 100 % des intérêts débiteurs.	
	Commission de dépassement ⁽³⁾		Maxi. 0,70%	Calculée sur le solde débiteur le plus élevé de chaque mois en l'absence d'autorisation ou en dépassement de l'autorisation consentie.	
	Commission d'immobilisation ⁽³⁾		2,50 %	Calculée sur les nombres débiteurs lorsqu'aucun nombre créditeur n'est enregistré sur la période de l'arrêté.	
	Frais d'édition d'échelle d'intérêts	Par édition	8 €		
Les crédits court terme					
Pour les crédits par découvert en compte, se reporter aux principales conditions d'arrêtés de compte - pour les autres crédits, consulter votre chargé d'affaires pour connaître les conditions de taux.					
Frais d'étude et de renouvellement des dossiers		En % du montant du crédit	Maxi. 1,5 %	Suivant la complexité du dossier.	
		Minimum	250 €		
Confirmation de concours			Mini. 0,25 %, maxi. 1 %	Calculée sur le montant des concours confirmés.	
Impayé sur échéance			75 €		
L'escompte					
Commission par effet		Montant	Voir p.8	Cf. «Commissions par effet à l'encaissement».	
Commission de bordereau d'escompte		En % du montant de la remise	0,10 %		
		Maximum	13 €		
Les cessions de créances professionnelles loi «Dailly»					
Frais par créance cédée			11 €		
Frais par bordereau de cession		Par bordereau	20 €		
Frais de prorogation de créance		Par créance	30 €	Applicable uniquement pour le financement en avance Dailly notifié.	
Frais de notification					
Frais de créance impayée					

(1) Taux de Base Bancaire HSBC : 7,40% au 01/10/2022. Le TBB est déterminé par chaque banque et sert de base pour calculer le taux conventionnel de certains crédits. Il est affiché dans toutes les agences.

(2) Taux consultables sur <https://www.business.hsbc.fr/fr-fr/reglementaire/tarifs-hsbc>

(3) La commission de plus fort découvert, la commission de dépassement et la commission d'immobilisation sont prises en compte dans le calcul du TEG.

Les crédits long terme		Commissions HT	Description
Les prêts			
<i>Consulter votre chargé d'affaires pour connaître les conditions de taux.</i>			
Frais d'étude des dossiers	En % du montant du crédit	Maxi. 1,5 %	Suivant la complexité du dossier.
	Minimum	250 €	
Frais d'avenant sur contrat de prêt	Avenant simple	250 €	
	Avenant complexe	Nous consulter	
Impayé sur échéance		75 €	
Le leasing mobilier (offre plus commercialisée)			
<i>Les conditions présentées s'appliquent aux opérations de crédit-bail mobilier, location avec option d'achat et location financière.</i>			
Frais de dossier <i>TVA</i>	En % du montant financé	Mini. 0,30 %	Suivant la complexité du dossier.
	Minimum	100 €	
Frais de greffe <i>TVA</i>		35 €	
Demande de radiation de publication		Gratuit	
Changement de domiciliation bancaire <i>TVA</i>	Par contrat	30 €	
Rédition de documents sous format papier <i>TVA</i>			
Attestations diverses <i>TVA</i>			
Gestion d'un sinistre couvert par une assurance groupe		Gratuit	Assurance Groupe : Assurance proposée par HSBC lors de la souscription du contrat.
Gestion d'un sinistre non couvert par une assurance groupe <i>TVA</i>	Par opération	150 €	
Modification de plan de remboursement <i>TVA</i>	Minimum par contrat	250 €	Suivant la complexité du dossier.
Transfert au nom d'un nouveau locataire <i>TVA</i>			
Gestion de subvention <i>TVA</i>			
Gestion de certificat d'immatriculation suite perte/modification <i>TVA</i>		35 €	
Frais divers (traitement de contravention, relance de copie de certificat d'immatriculation) <i>TVA</i>		50 €	

Commissions HT

Description

Les garanties domestiques

Pour plus d'informations sur les garanties internationales, veuillez vous référer au chapitre « Commerce International ».

Garanties sur le marché domestique	Commission de risque	En % du montant garanti	Nous consulter	Le % est calculé prorata temporis sur la durée de l'opération (entre la date d'émission et la date de validité) en fonction du montant garanti et de la structure financière de l'entreprise cliente. La commission est perçue par trimestre .
			Mini. 25 € par trimestre	
	Frais d'acte standard	Par acte	95 €	Rédaction de l'acte. Frais administratifs pour la mise en place de la garantie (texte standard HSBC).
	Frais d'acte complexe		160 €	Frais administratifs pour mise en place de la garantie (texte qui déroge aux modèles standards HSBC).
	Frais d'avenant	Par avenant	90 €	Avenant / Amendement de la garantie (ex : modification des stipulations de la garantie, prorogation,...).
	Frais liés à une mise en jeu de garantie			Commission prise en cas de réception d'une demande de mise en jeu.
	Frais de mainlevée de garantie		80 €	S'applique uniquement à la mainlevée anticipée (garantie non échue obligatoirement).
	Autres opérations		Nous consulter	Autres frais sur les garanties (ex : dossier sans suite...).
	Frais de port	Par pli	Mini. 25 €	Variable selon destination
HSBC Caution express		Par acte	70 €	Mise en place de la garantie caution express.

Les solutions de cash management

Commissions HT			Description
La centralisation de trésorerie domestique			
Elys Centralisation	Abonnement mensuel par compte secondaire	100 €	Remontée en fin de journée des soldes des comptes tenus chez HSBC en France en euros et dans toutes devises traitées par HSBC en France.
Elys Fusion	Abonnement mensuel par compte fusionné	25 €	Fusion d'échelles d'intérêts des comptes tenus chez HSBC en France en euros.
	Frais de mise en place par compte fusionné	150 €	
La centralisation de trésorerie internationale			
Global Liquidity Solutions Intraday	Abonnement mensuel par compte secondaire	150 €	Remontée en cours de journée des soldes des comptes ouverts dans le Groupe HSBC ⁽¹⁾ .
Global Liquidity Solutions End of Day		150 €	Remontée en fin de journée des soldes des comptes ouverts dans le Groupe HSBC ⁽¹⁾ .
Global Liquidity Solutions banque tierce		140 €	Remontée en cours de journée des soldes des comptes ouverts dans des banques tierces.
La prévision de trésorerie			
Cash Flow Forecasting TVA	Frais de mise en place	1 500 €	Tarifs applicables quel que soit le nombre d'utilisateurs ou de comptes bancaires
	Abonnement mensuel	500 €	

(1) Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les associations et sociétés n'ayant pas la forme commerciale, établies fiscalement en France, sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus ou de résultats, les comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents.

En cas de non-respect de cette obligation, les personnes morales concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions fiscales (amendes, majorations, intérêts de retard).

Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils indépendants.

Les solutions de placement

Les présents tarifs sont affichés hors Taxe sur les Acquisitions de Titres au taux en vigueur à la date de parution de la brochure de 0,3% du montant des transactions (taux susceptible d'évolution) ⁽¹⁾. HSBC en France ne perçoit plus aucune rétrocession (ou inducements) sur la vente des OPC. Pour les solutions de protection et d'assurance, veuillez consulter votre chargé d'affaires.

Commissions HT		Description
Les ordres de bourse		
Les ordres sur les Marchés Euronext ⁽¹⁾ - Ordre passé par Internet		
Montant de l'ordre	Commission proportionnelle	Facturation minimum par ordre
• Jusqu'à 15 000 €	0,45 %	7,94 €
• Au-delà de 15 000 €	0,267 %	
Les droits de garde <i>TVA</i>		
Les droits de garde sont prélevés semestriellement et sont calculés sur la base des valeurs détenues en portefeuille au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.		
Montant du portefeuille déterminé sur la valeur totale des seules lignes facturables	Commission fixe par ligne ⁽²⁾ + Commission proportionnelle par tranche	Facturation minimum par compte
• Jusqu'à 80 000 €	4,18 € + 0,20 %	14 € par semestre
• De 80 001 € à 160 000 €	4,18 € + 0,15 %	
• Au-delà de 160 000 €	4,18 € + 0,117 %	
Droits de garde pour les valeurs OPC (Organisme de Placement Collectif) du groupe HSBC	Gratuit	
Conservation individuelle des titres auprès d'Euroclear <i>TVA</i>		
Conservation individuelle des titres auprès d'Euroclear	Nous consulter	Possibilité d'inscrire les titres sur un compte ouvert individuellement à votre nom directement auprès du dépositaire central Euroclear, conformément au règlement européen sur les dépositaires centraux de titres.
Les OPC du groupe HSBC		
Les prix de souscription et de rachat des parts ou actions d'OPC tiennent compte des éventuels frais d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, dont le client prend connaissance à la lecture du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) qui lui est fourni préalablement à la souscription.		
Commission de gestion		
Monétaires Euros	Se reporter au prospectus OPC ⁽⁴⁾	Remontée en fin de journée des soldes des comptes ouverts dans le Groupe HSBC.
Autres OPC	Nous consulter	Y compris OPC autres que Monétaires Euro.

(1) Paris, Bruxelles, Amsterdam. Autres marchés : nous consulter. (2) Pour les valeurs ISIN, cotées sur les Marchés Euronext⁽¹⁾. (3) La Taxe sur les Acquisitions de Titres (TAT) est applicable à toute acquisition, à titre onéreux, d'un titre de capital ou assimilé (admis aux négociations sur un marché réglementé français ou étranger) d'une entreprise française dont la capitalisation boursière excède un milliard d'euros au 1^{er} décembre de l'année précédant celle d'imposition. Cette taxe est mise à votre charge pour les acquisitions de titres susvisées, qu'elles aient été réalisées par vous directement ou effectuées dans le cadre d'un Mandat HSBC Action Europe. (4) Avant d'investir dans un OPC de droit français ou étranger, vous devez prendre connaissance impérativement et attentivement de la version française du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou de son prospectus, documents réglementaires disponibles auprès des agences HSBC ou sur www.hsbc.fr. Avant toute décision d'investissement, il vous appartient de vous assurer que le ou les instruments financiers considérés correspondent à la réglementation dont vous relevez (et notamment la législation locale à laquelle vous seriez éventuellement assujéti). Les investissements, soumis aux fluctuations du marché, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse, et présentent un risque de perte en capital.

Commissions HT				Description
Les autres opérations				
OPC hors Groupe HSBC <i>TVA</i>		Frais de souscription	25 €	
Paiements de coupons <i>TVA</i>	Valeurs Euronext		Gratuit	Marchés Euronext Paris, Bruxelles, Amsterdam. Autres marchés : nous consulter.
	Valeurs étrangères, code ISIN dépôt Euroclear			
	Valeurs étrangères, code ISIN dépôt étranger		2,50 %	
Transfert de titres vers un autre établissement <i>TVA</i>	Dépôt France, Belgique, Pays-Bas	Par ligne	4,16 €	
		Minimum	33,3 €	
	Dépôt étranger	Par ligne	41,66 €	
Les Opérations sur Titres (OST)			12,80 €	
Divers <i>TVA</i>	Relevé de portefeuille	Trimestriel	Gratuit	Par envoi
		Mensuel	8,33 €	
	Relevé à la demande		25 €	
La Gestion déléguée <i>TVA</i>			Nous consulter	Déléguez la gestion de votre trésorerie à nos experts en investissant à travers des mandats de gestion, dans le respect de vos objectifs d’investissement, de votre profil de risque et de votre sensibilité aux marchés financiers.

Solutions de placement pour gérer vos excédents de trésorerie en fonction de votre profil d'investissement, de la durée de votre placement, de vos objectifs et contraintes de gestion.

L'épargne réglementée		
Livret A	Taux du livret A, au 1 ^{er} février 2023 : 3%	Taux et montant règlementés fixés par les Pouvoirs Publics. Personnes morales éligibles : • Les associations (régies par la Loi de 1901 non soumises à l'IS de droit commun) • Les syndicats de co-propriétaires • Les organismes de logement social
Compte Sur Livret	Variable selon les conditions de marché (information disponible sur business.hsbc.fr)	Accessible uniquement aux personnes morales sans but lucratif, notamment les associations loi 1901.

Les principales dates de valeur

La date de valeur applicable aux principales opérations de débit et de crédit en compte est la date à laquelle la somme est prise en considération pour le calcul des intérêts débiteurs.

Les opérations France et SEPA

Paielement	Date de valeur
Virement SEPA / de trésorerie émis	jour de débit en compte
Retrait d'espèces	jour de l'opération
Chèques émis	J ⁽¹⁾ - 1 jour ouvré
Prélèvement SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvement SEPA Interentreprises	jour de la date de règlement interbancaire
Effet domicilié	1 jour calendaire avant la date de règlement

Encaissement	Date de valeur
Virement SEPA / de trésorerie reçu	jour de la date de règlement interbancaire
Versement d'espèces	jour de l'opération
Remise de chèques	J ⁽²⁾ + 1 jour ouvré
Remise de prélèvement SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvement SEPA Interentreprises	jour de la date de règlement interbancaire ⁽³⁾
Remise d'effet LCR/BOR - Encaissement à échéance ou escompte valeur - Escompte	4 jours calendaires après échéance (reportée s'il y a lieu) ⁽⁴⁾ 1 jour calendaire après la date de traitement de la remise

Les opérations internationales

Paielement	Date de valeur
Virement commercial émis (sans change, avec change)	jour de débit en compte
Virement de trésorerie émis (sans change, avec change)	jour de débit en compte
Règlement de chèques émis en faveur de l'étranger	1 jour ouvré avant la date de débit en compte (tirés sur des comptes € ou devises)
Règlement d'effets émis en faveur de l'étranger	1 jour ouvré avant la date de débit en compte ⁽⁵⁾

(1) J est la date de comptabilisation en compte.

(2) J est la date de comptabilisation en compte (soit la date de remise du chèque pour encaissement à la banque).

(3) La remise devra être effectuée 1 jour ouvré bancaire (un jour où la banque exécute des ordres de paiement et où les systèmes de règlement sont ouverts) au plus tard avant l'échéance de paiement quel que soit le type de prélèvement (ponctuel, premier d'une série, récurrent ou dernier d'une série).

(4) Pour une remise effectuée au minimum 12 jours calendaires avant l'échéance. Si la remise est effectuée moins de 12 jours calendaires avant la date d'échéance, alors la date de valeur correspond à J (date de la remise) + 12 jours calendaires.

(5) En cas de cession de devise : 2 jours ouvrés avant la date de débit en compte.

Encaissement		Date de valeur
Virement commercial reçu	sans change	J ⁽⁶⁾
	avec change	J ⁽⁶⁾
Virement de trésorerie reçu	sans change	J ⁽⁶⁾
	avec change	J ⁽⁶⁾
Encaissement de chèques payables à l'étranger • En Crédit Après Encaissement • En Sauf Bonne Fin		1 jour ouvré après la date de réception réelle des fonds par la banque 1 jour ouvré après la date de remise en compensation
Encaissement d'effets payables à l'étranger		2 jours ouvrés après la date de réception réelle des fonds par la banque

Les opérations de change

	Date de valeur
Au débit d'un compte en euros ou en devises	1 jour ouvré avant l'opération
Au crédit d'un compte en euros ou en devises	2 jours ouvrés après l'opération
A terme	Nous consulter

(6) Jour de réception des fonds par la banque.

Les offres packagées

Commissions HT			Description
Convention HSBC Fusion TVA			
HSBC Fusion Start	Le forfait comprend : 1 Carte Visa Business, l'accès à la banque en ligne ⁽¹⁾ et les frais suivants : • Tenue de compte • Virements SEPA occasionnels et permanents domestiques • Opposition sur chèques et prélèvements • Opposition sur carte bancaire en cas de perte ou de vol • Réédition du code confidentiel de votre carte bancaire • Réfection de carte bancaire	17 € / mois	Les conventions HSBC Fusion incluent un ensemble de services et prestations nécessaires à la gestion de votre activité professionnelle. Offres réservées aux professions libérales exerçant sous forme de personnes morales avec un chiffre d'affaires annuel de moins de 1,5 millions d'euros. La souscription à une convention HSBC Fusion donne droit à des tarifs préférentiels sur des outils de gestion d'activité proposés par nos partenaires Sage et Kleos. Legalstart et Targetweb. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hsbc.fr/fusion .
HSBC Fusion Fast	Fusion Start + Gratuité des commissions suivantes (Commission de mouvement, Commission d'actualisation)	25 € / mois	Pour connaître le détail des services et assurances inclus dans la carte Visa Business, rendez-vous sur www.hsbc.fr , rubrique « Professionnels ».
HSBC Fusion Smart	Fusion Fast + 1 Carte Visa Gold Business ⁽²⁾	30 € / mois	
Convention HSBC Business (offre plus commercialisée) TVA			
Entreprise ayant un chiffre d'affaires ≤ à 1,5 M€ HT et des flux domestiques uniquement.			
Abonnement mensuel ⁽³⁾	Avec Carte Visa Business	22 €	La convention HSBC Business inclut les prestations suivantes : • Carte Visa Business ou Carte Visa Gold Business • Un relevé mensuel d'opérations pour faciliter le suivi de vos paiements • Services de la banque au quotidien : - Retraits d'espèces avec carte bancaire en France et zone euro (tous DAB), - Réfection de carte, - Réédition de code confidentiel de carte, - Frais d'opposition sur chèques, prélèvements et cartes. • Accès internet avec Elys PC en package de base • En option : une facilité de caisse jusqu'à 10 000 € (sous réserve d'acceptation de votre dossier) • Assurance VOLASSUR PRO (Contrat d'assurance collective à adhésion individuelle et facultative en cas de perte ou de vol des moyens de paiement souscrit par HSBC Continental Europe, auprès d'AIG Europe Limited (dans la limite des dispositions contractuelles))
	Avec Carte Gold Business	29 €	
Solution HSBC Business (offre plus commercialisée) TVA			
Entreprise ayant des flux domestiques et internationaux.			
Abonnement mensuel ⁽³⁾	Avec Carte Visa Business	33 €	La Solution HSBC Business inclut les prestations de la Convention HSBC Business avec un accès internet à Elys PC en package international (en lieu et place du package de base), et n'offre pas en option, de facilité de caisse jusqu'à 10 000 €.
	Avec Carte Visa Gold Business	41 €	
Pack Entrepreneurs (offre plus commercialisée) TVA			
Abonnement mensuel ⁽³⁾	Avec Carte Visa Business	55 €	
	Avec Carte Visa Gold Business	60 €	

(1) Accès à la Banque à distance via Elys PC, voir page 6.

(2) En lieu et place de la Carte Visa Business.

(3) En cas de souscription en package intégral Elys PC, rajouter 13,50 € au prix de l'abonnement pour une entreprise ayant un chiffre d'affaires ≤ 750.000 €, et 27 € au prix de l'abonnement pour une entreprise ayant un chiffre d'affaires > 750.000 €.

Publié par HSBC Continental Europe

Référence : 22.001.92 - Mise à jour 04/23

HSBC Continental Europe

Société Anonyme au capital de 1 062 332 775 euros

SIREN 775 670 284 RCS Paris - 38, avenue Kléber - 75116 Paris

Banque et Intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'ORIAS

(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - www.orias.fr)

sous le n° 07 005 894, enregistré auprès de l'ADEME

sous le numéro d'Identifiant Unique REP Papiers n° FR013859_03ZKNP

HSBC Assurances Vie (France)

Société Anonyme au capital de 115 000 000 euros SIREN 338 075 062 RCS Nanterre

Adresse postale : 38, avenue Kléber - 75116 Paris

Siège social : Immeuble Cœur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie Entreprise régie par

le Code des Assurances enregistré auprès de l'ADEME sous le numéro d'Identifiant Unique REP Papiers n°

FR232701_03ZAGT

Crédit photo : Getty Images